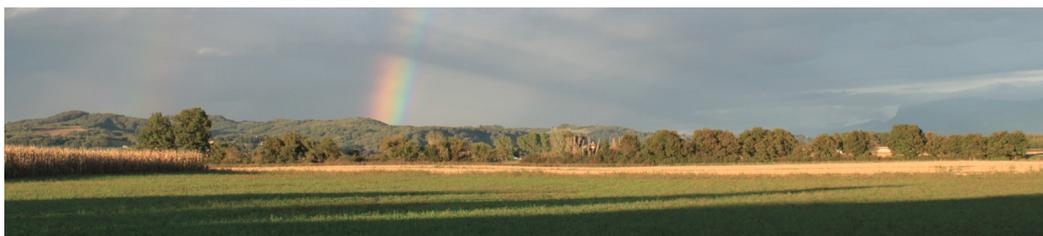


COMMUNE DE



### 3 MOIS DEJA !

C'est la première fois que je m'adresse à vous en tant que Maire dans le bulletin de St Paul Les Romans. Tout d'abord un grand merci pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe lors des élections du 23 mars 2014 !

Déjà trois mois que nous avons été élus..., les semaines passent vite, nous n'avons pas dévié de notre volonté de fonctionner autrement, c'est-à-dire de prendre le temps de la concertation mais aussi de prendre des décisions. Mon rôle, je tiens à le redire, est d'être le maire de tous, d'être au service du bien commun, en tenant compte des contraintes de la vie municipale.

Voici le temps de faire un premier bilan :

- Nous avons installé les différentes commissions municipales : urbanisme, scolaire, vivre ensemble, finances, travaux et social ; elles fonctionnent.
- La mise en place de nouveaux bureaux de la communauté d'agglomération Valence Romans sud Rhône Alpes nous a pris bien du temps, en ce début de mandat, pour désigner les différentes délégations dans lesquelles nous travaillerons avec nos voisins de façon à prendre en compte les problématiques des petites communes.

**"...un grand merci pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe"**

Trois mois ont passé... C'est maintenant le moment d'approfondir les grands dossiers à mettre en œuvre : l'école, avec la création d'une classe supplémentaire et la réorganisation des temps scolaires, demeure le chantier prioritaire du moment.

Trois mois ... Nous avons rencontré et écouté le personnel communal et nous avons décidé de faire un diagnostic-action. Pour cela nous avons fait appel à une personne extérieure à la commune spécialisée

dans ce type de mission. Nous poursuivons 3 objectifs : développer la qualité des services rendus aux habitants, améliorer les conditions de travail des agents en optimisant l'organisation, identifier les marges de manœuvres possibles pour réaliser nos projets.

Nous voulons aussi faire du conseil municipal le reflet de la vie municipale : le dialogue est en

place et des réponses sont apportées.

En conclusion, à l'issue de ces trois premiers mois, je tiens à vous dire combien je suis heureux d'assumer ce service de Maire de notre village, combien la tâche est passionnante même si elle est très prenante. J'ai le sentiment profond de plonger vraiment dans la vie St Pauloise, dans le cœur de ma commune. Plus que jamais nous comptons sur vos idées et vos avis pour faire progresser la qualité de vie. Telle est notre principale ambition !

**Gérard Lunel**

## BUDGET STABLE POUR 2014

€ La commission Finance s'est réunie rapidement après l'élection de mars pour établir le budget 2014 qui a été voté le 29 avril.

Pas d'augmentation des taxes locales : Taxe habitation 8,19 %, Foncier bâti 12,73 %, Foncier non bâti 41,64 %.

Le budget comporte les dépenses et recettes de fonctionnement pour 1 603 989,60€, les dépenses et recettes d'investissement pour 1 457 839,60€. Le budget eau et assainissement est de 319 000,91€ pour les dépenses et recettes de fonctionnement, et 204 612,81€ pour les dépenses et recettes d'investissement.

Le budget 2015 fera l'objet d'un débat au cours de l'année afin de refléter les choix politiques de la nouvelle municipalité et de prendre en compte les évolutions réglementaires de l'état et de la nouvelle agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes.

**Claude Reynaud, Adjoint aux finances**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gérard Lunel / ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Claude Reynaud, Chrystelle Montélimard, Jean Michel, Gérard Lunel, Sonia Montagné, Brigitte Rollet / CONCEPTION-RÉALISATION : Delphine Rodillon / IMPRESSION : Imprimerie Souquet.

## NOUVEAUX HORAIRES

Désormais la mairie est ouverte tous les matins de 8h30 à 11h30 sauf le samedi jusqu'à 11h / Vendredi non stop 8h30 - 16h30

### PERMANENCES :

- CCAS : À partir de septembre
- URBANISME : les jeudis de 14h30 à 16h30
- MAIRE et ADJOINTS : les samedis matin

### AGENDA :

#### JUILLET :

- 10 & 11 : 40 ans du Club Amitiés Loisirs
- 22 : Don du sang de 16h à 19h
- 26 : Les arts aux essarts / Concert
- 26 & 27 : Emmaüs / Soirée spectacle

#### AOÛT :

- 21 : Club Amitiés Loisirs / Repas
- 23 : Les arts aux essarts / Théâtre

#### SEPTEMBRE :

- 5 : Forum des associations
- 27 : Les arts aux essarts / Concert



## REUNION PUBLIQUE ANIMÉE AUTOUR DE LA VELOROUTE VOIE VERTE



Mercredi 11 Juin à 20h s'est tenue en mairie la première réunion publique concernant la Véloroute Voie Verte. Un public nombreux a assisté à cette soirée animée par Brigitte Rollet (adjoindue à l'urbanisme et au cadre de vie) avec le concours de M<sup>rs</sup> Chomel, Vandoorne, et Vayssière du Conseil Général et de M<sup>r</sup> Plusquellec Expert Géomètre du Cabinet Beaur.

Après un rappel du projet et de sa mise en place, Brigitte Rollet a présenté l'état des lieux aujourd'hui et les enjeux pour la commune. Des enjeux de sécurité des usagers d'une part et de tranquillité des riverains d'autre part.

En effet, le tracé sur St Paul ayant retenu l'usage de la route communale de Bellevue, présente plusieurs zones de forts risques de collisions entre les véhicules et les vélos. Le virage du Pont des Buisnières est le plus dangereux puisqu'emprunté par de nombreux camions desservant la carrière de gravier des Sablons. Les carrefours de la sortie de la Carrière, des Taillis, des Veugnards et du Four à chaux sont aussi très dangereux du fait du manque de visibilité surtout en été, période de croissance du maïs.

Après un inventaire conjoint avec le Conseil Général, la commune a décidé de mettre en place une signalisation renforcée dans ces zones afin de sécuriser la circulation cycliste et de rendre la route de Bellevue prioritaire.

Les riverains venus nombreux ont fait part de leurs désagréments vis-à-vis du trafic cycliste. Le hameau des Buisnières se plaint du bruit engendré par les groupes circulant le week-end. Les habitants du quartier du Patas sont dérangés par les véhicules qui stationnent aux abords de la Véloroute. Nombre de riverains se plaignent du « sans gêne » des cyclistes, et enfin les agriculteurs déplorent la difficulté d'accès à leurs parcelles liée au stationnement de véhicules ou à l'animosité des usagers de la voie verte.... La commune va là aussi mettre en place des moyens de résoudre partiellement ces problèmes : signalétique demandant le silence aux Buisnières, aménagement des carrefours dangereux, création d'un parking au quartier des Patas.

Reste que ces mesures ne suffiront pas à résoudre la perception des nuisances par les riverains et qu'il leur incombe aussi de mettre en place des moyens de se prémunir spécifiquement.

Pour terminer par une note d'optimisme, un représentant des commerçants s'est quant à lui montré très heureux de la présence de cet équipement sur la commune. L'activité économique liée au tourisme fait partie des ressources des communes qui ont la chance de bénéficier de ce type d'équipement. St Paul se vit encore comme une commune essentiellement agricole, mais ne doit pas négliger l'intérêt de l'activité touristique complémentaire.

## Agir contre l'ambroisie, c'est maintenant !



Le territoire autour de Valence et de Romans, est le plus touché de France par l'ambroisie ! La concentration dans l'air de ses pollens très allergènes y est, chaque été, de plus en plus forte. Sur notre secteur, près de 10% de la population souffre d'allergie à cette plante. Pour permettre à chacun de reconnaître et de lutter efficacement contre l'ambroisie, voici les gestes essentiels.

### Détruire l'ambroisie, une obligation légale :

En juin-juillet il s'agit d'éliminer les plants par l'arrachage, le fauchage, le broyage, la tonte ou le désherbage thermique. Attention, il ne faut pas agir trop tôt sur la plante sinon elle aura le temps de repousser et de fleurir en août. Cette lutte fait l'objet d'un arrêté préfectoral, le non respect de ses dispositions est passible d'une contravention.

### Signaler l'ambroisie :

Grâce au site Internet [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) et à son application smartphone. Vous pouvez photographier le secteur infesté et transmettre ce signalement aux référents communaux Cécile Carat et Bernard Rodillon. Grâce au positionnement GPS, ils pourront alors coordonner les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie. Conformément à la réglementation\*, la destruction de l'ambroisie reste à la charge des propriétaires ou des exploitants.



## PRISE EN MAIN DES DOSSIERS D'URBANISME



Ces trois premiers mois nous ont permis d'étudier plus avant les dossiers en cours et de rencontrer les interlocuteurs de la commune dans ces projets d'urbanisme et de développement.

Après ce temps de prise de contacts, et de mise en place de nos relations nous avons commencé à ébaucher ce qui sera le fil conducteur de ce mandat en matière d'urbanisme : préserver et valoriser les éléments de patrimoine du village et développer la vie autour d'un cœur de village recentré.

Nous savons que la traversée du village est une zone de circulation intense et de danger pour les piétons, les personnes handicapées et les cyclistes. Hors c'est naturellement le lieu où se sont implantés les commerces pour profiter du passage. Par contraste avec cette zone très mouvementée, la place de la Mairie, paraît bien calme en dehors des heures de trafic où les voitures se croisent vers les différents quartiers par la rue neuve, la rue du vieux village, la rue du colombier et celle de la mairie. Ce vaste espace, bientôt porteur d'un nouveau monument aux morts pourrait devenir un cœur de village plein de vie...



En matière de patrimoine, nous avons constitué un petit groupe de travail (Viviane Vialle, Richard Baéza, Bernard Rodillon et Max Taly) qui a réalisé l'inventaire du patrimoine public et privé sur la commune. Qu'il s'agisse d'éléments bâtis ou d'arbres remarquables, de vieilles fermes ou de maisons de rue. Nous souhaitons mettre en valeur ces éléments et faisons appel à vos archives pour nous fournir des photos de St Paul hier. Il vous suffit de les déposer à l'accueil de la Mairie à l'attention d'Agnès Jussa.

**Brigitte Rollet,**

*Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie.*

## VIVRE ENSEMBLE, VASTE PROJET...

...pour cette commission qui s'est mise en place pour revitaliser les liens entre les associations et la mairie, améliorer la communication, favoriser la rencontre entre les villageois, intensifier l'interaction entre les associations, être présent à ce qui se vit dans le village, et accompagner les projets qui visent à développer la vie de St Paul Les Romans.

Pour mener à bien cette mission, des conseillers se sont engagés à travailler dans ce sens : Karine MANIER, Yves MARCHETTO, Cécile CARAT, Claude REYNAUD, Kévin REY et Théo CARBONNEL. Nous avons mis en place des élus référents : Cécile CARAT pour la vie associative, Yolande BEGOUIN pour les personnes du troisième âge et de Théo CARBONNEL pour la jeunesse .

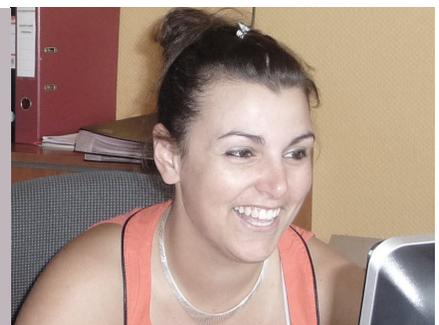
Ce mode de fonctionnement illustre pleinement notre volonté, déjà affichée pendant la campagne électorale, d'un travail d'équipe qui s'appuie sur des compétences diverses et reconnues. Enfin, lors de notre rencontre avec l'ensemble des associations, nous avons décidé : de recenser l'ensemble des manifestations, soirées et spectacles prévues par chaque groupe, de relancer le forum des associations en invitant chacune à prévoir des animations particulières pour répondre aussi à l'idée d'en faire un moment convivial et de détente. Alors retenez la date dès maintenant Vendredi 5 Septembre à partir 17 H!

*Jean Michel, Adjoint au vivre ensemble, à la cohésion sociale et à la vie associative*



## COUP DE ZOOM SUR... ELODIE BELLE

Elodie est connue de toutes les personnes qui ont fréquenté l'accueil de la Mairie au cours du mandat précédent. Vous l'avez sans doute moins vue depuis notre arrivée car nous l'avons beaucoup accaparée dans les bureaux depuis les élections. En effet, suite aux arrêts de maladie de deux des trois titulaires des postes administratifs, c'est Elodie qui nous a aidés dans la gestion des affaires courantes et la prise en main des dossiers. Nous la remercions pour sa réactivité et travaillons d'ores et déjà à la réorganisation des services pour que chacun retrouve sa juste place et un rythme de travail apaisé.





## TAP'S ÇA DEMARRE !

Une commission vie scolaire a été créée au sein du conseil municipal pour travailler sur toutes les problématiques liées aux écoles. Avec le chantier de la réforme des rythmes scolaires voulu par le gouvernement, cette commission a dû se pencher sur les temps d'activités périscolaires (TAP's) dont la municipalité a la responsabilité.

Dans un premier temps, la commission a proposé un emploi du temps scolaire élaboré en concertation avec les enseignants, l'Académie, les associations, les délégués des parents d'élèves et l'association des parents d'élèves (APE).

Ensuite une enquête a été lancée dans le but de connaître les souhaits des familles pour les inscriptions de rentrée.

Sur 180 questionnaires distribués 141 réponses nous sont revenues ! Merci pour votre intérêt et vos retours. Il en ressort que 73% des parents qui ont répondu souhaitent inscrire leur enfant aux modules TAP 's. À ce jour, nous serons en mesure de

proposer des activités sportives, d'arts plastiques, musicales et traditionnelles (percussions, danse), et des activités des arts du spectacle (clownerie, magie) entre autre. Nous élargirons à terme le menu proposé.

La commission vie scolaire fera son maximum pour que ce service fonctionne parfaitement dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée, et pour assurer une prestation de qualité. Pour se faire, une simulation de l'organisation de ces TAP's a eu lieu courant juin pour tester l'ensemble du dispositif.

Au terme d'une période de rodage nous tirerons les leçons, en concertation avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les intervenants et l'Académie, pour améliorer ce service dans l'esprit de concertation permanente qui nous anime.

**Sonia Montagné,**

*Adjointe à la vie scolaire et à la citoyenneté*



## RENOUVELLEMENT DU C.C.A.S



Le CCAS est un établissement public administratif communal qui est autonome par rapport à la commune. Il a un budget qui lui est propre. Il est présidé par le Maire et dirigé par un Conseil d'Administration dont les membres sont issus du conseil municipal : Chrystelle Montélimard (adjointe à l'action sociale), Karine Manier, Yolande Begouin, Sonia Montagné, Agnès Jussa et de la société civile : Béatrice Rivoire, Gisèle Bossanne, Marie Hélène Duclaux, Patrick Eymard, Véronique Marion.

Cette nouvelle équipe souhaite développer dans un premier temps, des services de proximité pour les S<sup>t</sup> Paulois, comme la mise en place d'un service de portage de repas ou encore un service de petits dépannages et d'entretien à domicile. Une permanence sera mise en place en septembre, pour permettre un contact directement avec le CCAS.

Le public auquel s'adresse les services du CCAS est constitué de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, de familles en difficulté et de personnes isolées. Le CCAS a entre autre comme mission d'informer les personnes de leurs droits et de les accompagner dans les démarches administratives, d'instruire les demandes d'aide sociale légale, de définir une politique d'action sociale, de lutter contre l'exclusion. Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement des personnes et ce dans un esprit de totale confidentialité.

**Chrystelle Montélimard,**  
*Adjointe à l'action sociale*

## VOS REFERENTS

Comme nous vous l'avions indiqué pendant la campagne, nous avons attribué un élu référent à chaque quartier afin que vous puissiez traiter les questions spécifiques ensemble.

### VILLAGE :

- **Chemin joyeuse, RD Dauphinoise :**  
Chrystelle Montélimard / Claude Reynaud
- **Vieux village, église :**  
Yves Marchetto / Kevin Rey
- **Mairie, stade :**  
Viviane Vialle / José Quercia
- **Chantalouette, Champ Fleuri :**  
Karine Manier / Sonia Montagné
- **Petit Mas, Forge :**  
Richard Baeza / Agnès Jussa
- **Rd Dauphinoise, Scierie :**  
Jean Michel / Claude Reynaud

### CAMPAGNE :

- **Patas, Essarts, Veugnard :**  
Brigitte Rollet / Richard Baeza
- **Bois, Taillis :**  
Yolande Begouin / Bernard Rodillon
- **Buissières, St Vérand, Plaine :**  
Cécile Carat / Théo Carbonnel